

INSCRIPTION POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2026-2027

Pour les étudiants nouvellement inscrits au lycée Juliette Récamier

► ENTREE EN CLASSE DE : **FCIL**

Réunion d'information : fin septembre 2026

Début des cours : début octobre 2026

<i>A restituer au lycée Juliette RECAMIER 48 quai Docteur Gailleton 69002 LYON Les documents devront être complétés, datés et signés.</i>	
1	Fiche d'Inscription (pages 1 & 2)
2	Photocopie de la pièce d'identité
3	Fiche médicale d'urgence
4	Fiche d'intendance ; agraffer un RIB (à remettre obligatoirement)
5	Note du Rectorat sur la laïcité – à compléter et à signer par l'élève et ses responsables légaux
7	Photocopie du relevé de notes du dernier examen et bulletins trimestriels de terminale
9	Si vous êtes boursier(ère) : notification conditionnelle de bourse 2026-2027 ; le secrétariat du lycée validera votre notification sur le site du Crous.

<i>Les documents suivants sont à consulter :</i>	
1	Liste des Professions et Catégories socioprofessionnelles
2	Notice « Pass Région jeunes » (le Pass Région jeune est validé par le lycée)

Site du lycée : <https://juliette-recamier.ent.auvergnehonealpes.fr>

Fiche d'inscription en classe de : **F.C.I.L.** pour l'année scolaire **2026-2027**

<i>Etudiant</i>		
Nom :	Prénom(s) :	(2)
Sexe : ☐ F - ☐ M	Date naissance	Nationalité
<i>Naissance en France</i> Département (nom & n°) : Commune (nom & code postal) :		<i>Naissance à l'étranger</i> Pays : Ville :

OBLIGATOIRE ►	Tel mobile	Adresse électronique (mail)
Etudiant.e		
Responsable A		
Responsable B		

<i>Scolarité demandée</i>		
Langue vivante A	Anglais	
Langue vivante B	Espagnol	Allemand
<i>Scolarité 2025/2026 (à compléter dans tous les cas)</i>		
Établissement : NOM : Rue : Code postal : Ville Boursier : ☐ oui ou ☐ non	Classe :	☐ Public ☐ Privé

Je certifie sur l'honneur l'exactitude de tous les renseignements donnés sur la présente fiche (pages 1&2)

Date : Date : Date :

Signature de l'étudiant(e) :

Signature du responsable A

Signature du responsable B

ETUDIANT.E		
Nom		Prénom(s)
COORDONNEES DE L'ETUDIANT.E		
☐ celle du responsable A		
☐ Si propre à l'étudiant. e: Adresse :		
RESPONSABLE A		
☐ Représentant ☐ Personne en charge de l'étudiant. e ☐ Personne à contacter		
Nom	Prénom	Autorise à communiquer ses coordonnées aux associations de parents ? OUI ☐ NON ☐
Lien		
☐ Mère ☐ Père ☐ Autre membre la famille	☐ Étudiant.e lui-même (MAJEUR ou émancipé) ☐ Aide Sociale à l'Enfance ☐ Tuteur ☐ Autre cas	
Etat civil : marié / célibataire / veuf / divorcé ou séparé ☐ autorité parentale unique à justifier		
Adresse du domicile		
Tél domicile :		Tél travail :
Responsable à contacter en priorité : ☐ oui ☐ non		
Nombre total d'enfants à charge :		Nombre d'enfants à charge dans l'Etablissement :
Situation d'emploi : ☐ occupe un emploi ☐ retraite ☐ chômage ☐ autre situation		
Catégorie professionnelle – <u>Se reporter à la liste des professions jointe</u> -		
Code :		Emploi :
RESPONSABLE B		
☐ Représentant ☐ Personne en charge de l'étudiant. e ☐ Personne à contacter		
Nom	Prénom	Autorise à communiquer ses coordonnées aux associations de parents ? OUI ☐ NON ☐
Lien		
☐ Mère ☐ Père ☐ Autre membre la famille	☐ Aide Sociale à l'Enfance ☐ Tuteur ☐ Autre cas	
Etat civil : marié / célibataire / veuf / divorcé ou séparé ☐ autorité parentale unique à justifier		
Adresse du domicile		
Tél domicile :		Tél travail :
Responsable à contacter en priorité : ☐ oui ☐ non		
Nombre total d'enfants à charge :		Nombre d'enfants à charge dans l'Etablissement :
Situation d'emploi : ☐ occupe un emploi ☐ retraite ☐ chômage ☐ autre situation		
Catégorie professionnelle – <u>Se reporter à la liste des professions jointe</u>		
Code :		Emploi :



Fiche d'urgence

Année scolaire : 2026-2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance :/...../.....

Classe (à la rentrée) :

Adresse :

.....

Nom, Prénom	Responsable légal 1	Responsable légal 2	Personne susceptible de vous prévenir rapidement
Téléphone Personnel			
Téléphone Professionnel			

En cas d'urgence, un élève accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le mieux adapté. La famille est immédiatement avertie par nos soins. Un élève mineur ne peut être pris en charge à l'hôpital qu'accompagné d'un membre majeur de sa famille.

LES FRAIS ENGAGÉS SONT À LA CHARGE DES FAMILLES ET NON DE L'ÉTABLISSEMENT.

Informations utiles (Pathologie, Allergie, Traitement, PAI, PAP, PPS, Autres informations...) :

.....

.....

.....

Date du dernier rappel de vaccin antitétanique :

Date :/...../.....

Signature :

FICHE INTENDANCE

A remplir et à rendre au service Intendance du Lycée

IDENTITE DE L'ELEVE	
Nom :Classe :	
Prénoms :	
Né (e) le :à	
Nationalité :	
RESPONSABLE FINANCIER	
Nom :Prénom.....	
Adresse :	
Code postal :..... Commune :.....	
 domicile :  portable :e-mail :	
<u>Joindre CI-DESSOUS impérativement un RELEVÉ D'IDENTITE BANCAIRE OU POSTAL pour le paiement des bourses nationales et autres opérations financières (remboursement de trop perçus par exemple)</u>	

RIB A COLLER CI-DESSOUS (pas d'agrafe)

NOTE D'INFORMATION - INSCRIPTION ou REINSCRIPTION DANS L'ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE

Année scolaire 2026-2027

Vu le règlement intérieur de l'établissement,

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L 145-1-1 (principe de laïcité), L511-1, R 511-1 à R511-11 (droits et obligations des élèves)

L'école est laïque. Elle est un lieu de neutralité où se forment les futurs citoyens dans le respect des principes républicains. Elle promeut l'égalité des droits et des devoirs entre les individus, refuse toutes les discriminations telles que définies par l'article 225-1 du code pénal. Elle est notamment engagée dans la lutte contre le racisme et l'antisémitisme et œuvre résolument à l'égalité entre les hommes et les femmes. Elle n'admet aucune forme de violence latente ou manifeste, morale, psychologique ou physique. Chacun est libre de ses convictions idéologiques ou religieuses ce qui impose un devoir de tolérance, de réserve et de respect et qui exclut tout prosélytisme qui pourrait porter atteinte à la liberté de conscience d'autrui.

Conformément aux dispositions de l'article L.141-5-1 du code de l'éducation, « le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit ».

Ainsi, les vêtements et signes qui, par leur nature ou par le comportement de l'élève manifestent une appartenance religieuse, sont interdits.

Cette interdiction s'impose dans l'enceinte scolaire et au cours des voyages et sorties scolaires, dès lors que les élèves ou étudiants sont sous la responsabilité de l'établissement ou des enseignants.

Toute inscription dans un établissement scolaire implique de respecter ces principes.

NOM et Prénom du responsable légal :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

NOM et Prénom de l'élève :

Ecrire « vu et pris connaissance » :

Signature :

Liste des professions et catégories socioprofessionnelles

Code	Libellé
	AGRICULTEURS EXPLOITANTS
10	Agriculteurs exploitants
	ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISE
21	Artisans
22	Commerçants et assimilés
23	Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus
	CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES
31	Professions libérales
33	Cadres de la fonction publique
34	Professeurs, professions scientifiques
35	Professions de l'information, des arts et des spectacles
37	Cadres administratifs et commerciaux d'entreprise
38	Ingénieurs et cadres techniques d'entreprise
	PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES
42	Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés
43	Professions intermédiaires de la santé et du travail social
44	Clergé, religieux
45	Professions intermédiaires administratives de la fonction publique
46	Professions intermédiaires administratives commerciales en entreprise
47	Techniciens
48	Contremaîtres, agents de maîtrise
	EMPLOYÉS
52	Employés civils et agents de service de la fonction publique
53	Policiers et militaires
54	Employés administratifs d'entreprise
55	Employés de commerce
56	Personnels des services directs aux particuliers
	OUVRIERS
62	Ouvriers qualifiés de type industriel
63	Ouvriers qualifiés de type artisanal
64	Chauffeurs
65	Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport
67	Ouvriers non qualifiés de type industriel
68	Ouvriers non qualifiés de type artisanal
69	Ouvriers agricoles
	RETRAITÉS
71	Retraités agriculteurs exploitants
72	Retraités artisans, commerçants, chefs d'entreprise
74	Anciens cadres
75	Anciennes professions intermédiaires
77	Anciens employés
78	Anciens ouvriers
	PERSONNES SANS ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE
81	Chômeurs n'ayant jamais travaillé
83	Militaires du contingent
84	Élèves, étudiants
85	Personnes sans activité professionnelle < 60 ans (sauf retraités)
	Personnes sans activité professionnelle >= 60 ans (sauf retraités)

Pass'Région jeunes au lycée J. Récamier



Au sein du lycée vous devez être en possession de votre carte. Ce système permet aux élèves du secondaire et du supérieur (prépas et BTS) :

- L'accès au lycée
- L'accès à la cantine
- Le retrait des manuels scolaires à la rentrée pour les lycéens. **Pas de « Pass'Région jeunes » pas de manuels**

Le Pass'Région jeunes offre des avantages Culture, Sport, Santé, aide au permis de conduire B, etc... pour les lycéens.

Le Pass'Région jeunes est donc **INDISPENSABLE** pour les lycéens et les étudiants !

SITUATION 1 : vous êtes déjà en possession d'un « Pass'Région jeunes »

- Vous étiez scolarisé à Récamier

→ vous n'avez rien à faire 👍

- Vous venez d'un autre lycée de la région Auvergne-Rhône-Alpes :

L'administration du lycée se chargera de le valider après votre inscription.

→ **Vérifier que votre adresse postale est à jour sur votre compte et que votre nom de famille figure sur votre boîte aux lettres (si différent du nom de famille du responsable)**

Vous recevrez un nouveau « Pass'Région jeunes » soit au lycée, soit à votre domicile.

SITUATION 2 : vous n'avez jamais eu de « Pass'Région jeunes »

→ **Faites vite votre commande sur jeunes.auvergnerhonealpes.fr ou en téléchargeant l'Appli**

Une adresse mail au nom de l'élève et une photo de votre visage au format numérique sont nécessaires pour la création du Pass'Région jeunes.

Le lycée vous distribuera votre carte à partir de la rentrée, si vous choisissez l'envoi de la carte au lycée.

CONTACTS :

- SUIVI DES DEMANDES : secrétariat des élèves, Mme Charrier, ✉ sec-eleve.0690032k@ac-lyon.fr
- UTILISATIONS : documentaliste, Mme Fargeix, ✉ cecile.fargeix@ac-lyon.fr